

826

STATIC OFF™ VAPORISATEUR ANTISTATIQUE MOUSSANT

Fiche de Données de Sécurité

Section 1 : Identification

Identificateur de Produit et Autres Moyens d'Identification

Identificateur de Produit : 826**Autres Moyens d'Identification :** Static Off™ Vaporisateur Antistatique Moussant/
Static Off™ Antistatic Foaming Spray**N° des Pièces Connexes :** 826-450G

Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

Usage : Nettoyant pour vitre, plastique, chrome et les comptoirs**Usage contre-indiqué :** Non disponible

Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

FabricantMG Chemicals
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario L7L 5R6
CANADAMG Chemicals (Siège social)
9347-193 Street
Surrey, British Columbia V4N 4E7
CANADA**Téléphone** +1-800-340-0772
FAX +1-800-340-0773
COURRIEL support@mgchemicals.com
WEB www.mgchemicals.com**Téléphone** +1-905-331-1396
FAX +1-905-331-2682
COURRIEL info@mgchemicals.com**COURRIEL (Personne Compétente):** fds@mgchemicals.com

Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence


Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)USA ou CANADA— Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**
(Code d'accès : 335388)**Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses;** 24 h/24, 7 j/7
CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire ***666**

826
STATIC OFF™ VAPORISATEUR ANTISTATIQUE MOUSSANT
Section 2 : Identification des Dangers
Classification des Matériaux Chimiques Dangereux
Catégories SGH

Critère	Catégorie	Mention	Symbole
Gaz sous pression	Gaz liquéfié	Attention	Bouteille à gaz

Note : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

Éléments d'Étiquette

Mention	DANGER
Symboles	Mention de Danger
	H280 : Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur
Prévention	Conseils de Prudence
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P251	Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
Stockage	Conseils de Prudence
P410 + P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C [122 °F]
Élimination	Conseils de Prudence
P501	Éliminer le contenu et récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Note : Contient 12% d'ingrédient inflammable mélangé avec de l'eau

Suite de section sur la page suivante

826
STATIC OFF™ VAPORISATEUR ANTISTATIQUE MOUSSANT
Dangers Non Classifiés Ailleurs

Autres Critères	Mention de Danger/ Conseils de Prudence	Mention	Symboles
Asphyxiants simple	Peut déplacer l'oxygène et causer rapidement la suffocation	Attention	<i>sans objet</i>

Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients

No. CAS	Nom Chimique	%(poids)
7732-18-5	eau	90%
75-28-5	isobutane	4%
67-63-0	propan-2-ol	3%
111-76-2	2-butoxyéthanol	2%
74-98-6	propane	1%

Section 4 : Premiers Soins
Condition d'Exposition
Code SGH: Conseils de Prudence
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX

P305 + P351 + P338

Symptômes Immédiat
faible toxicité
Intervention

Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.

EN CAS D'INHALATION

P304 + P340

Symptômes Immédiat
faible toxicité
Intervention

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU

P302 + P352, P333 + 313, P362 + P364

Symptômes Immédiat
faible toxicité
Intervention

Laver abondamment à l'eau.

Suite de section sur la page suivante

826**STATIC OFF™ VAPORISATEUR ANTISTATIQUE MOUSSANT***Continuation...***EN CAS D'INGESTION** P301 + P310, P331**Symptômes Immédiat** *faible toxicité***Intervention** Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.**Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie****Moyens d'extinctions** En cas d'incendie : Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants.

Danger Spécifiques Le récipient aérosol peut éclater avec force à des températures supérieures à 50 °C [122 °F].**Produits de Combustion** Produit des oxydes de carbone (CO, CO₂).**Pompier** Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.**Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel****Protection Individuelle** Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé dans la Section 8.**Précautions à Prendre pour l'Intervention** Enlever ou tenir à l'écart toutes sources d'ignition ou de températures extrêmes.**Précautions pour l'Environnement** Sans objet**Méthode de Confinement** Sans objet**Méthode de Nettoyage** Si nécessaire, lavez la zone de déversement avec de l'eau.**Méthode d'Élimination** Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

826
STATIC OFF™ VAPORISATEUR ANTISTATIQUE MOUSSANT
Section 7 : Manutention et Stockage
Prévention

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Manutention

Se laver soigneusement les mains après manipulation.

Stockage

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C [122 °F]. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle
Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle

Nom chimique	Pays/Provinces	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
isobutane <i>alcane (C2-C4)</i> <i>gaz d'hydrocarbure</i> <i>aliphatique</i>	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	a) Non établi 1 000 ppm 1 000 ppm 800 ppm Non établi	Non établi Non établi Non établi Non établi Non établi
propan-2-ol	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	200 ppm (MPT) 400 ppm 200 ppm 200 ppm 200 ppm 400 ppm	400 ppm Non établi 400 ppm 400 ppm 400 ppm 400 ppm
2-butoxyéthanol	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	20 ppm 50 ppm 20 ppm 20 ppm 20 ppm 25 ppm	Non établi Non établi Non établi Non établi Non établi Non établi

Suite de section sur la page suivante

826
STATIC OFF™ VAPORISATEUR ANTISTATIQUE MOUSSANT
Continuation...

Nom chimique	Pays/Provinces	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
propane	ACGIH	a)	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	1 000 ppm	Non établi
	Canada AB	1 000 ppm	Non établi
	Canada BC	1 000 ppm	Non établi
	Canada ON	1 000 ppm	Non établi
	Canada QC	1 000 ppm	Non établi

Note : Les limites d'exposition d'ACGIH1, d'OSHA (Table Z-1), et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS² et des FDS des fournisseurs furent également consultées. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et les limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

a) Référez à l'Annexe F de l'ACGIH: Teneur minimum en oxygène pour la base VLE d'asphyxie.

Paramètres de Contrôles

Ventilation

Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT].

Equipment de Protection Individuelle

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes mono-coques de sécurité appropriées.

RECOMMANDATION : Veiller à ce que les lunettes ont des écrans de protection latérales.

Protection de la Peau

En cas de contact probable, porter des gants de protection en nitrile ou d'autres gants chimiquement résistant.

Ne PAS utiliser de gants de latex, d'alcool polyvinyle (PVA) ou de chlorure de polyvinyle (PVC).

Protection Respiratoire

Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de brouillards, vapeurs et aérosols, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.

RECOMMANDATION : Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Hygiène Préventives

Se laver les mains et toute surface de peau exposée après l'usage du produit.

826
STATIC OFF™ VAPORISATEUR ANTISTATIQUE MOUSSANT
Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Liquide en format aérosol	Limite Inférieure d'Inflammabilité ^{b)}	Non disponible
Apparence	Sans couleur	Limite Supérieure d'Inflammabilité ^{b)}	Non disponible
Odeur	Semblable à l'alcool	Pression de Vapeur @ 20 °C	Non disponible
Seuil d'Odeur	Non disponible	Densité de Vapeur	>1 (Air =1)
pH	Non disponible	Densité Relative @25 °C	1
Point de Fusion/ Point de Congélation	Non disponible	Solubilité Dans l'Eau	Complètement Miscible
Point Initial d'Ébullition ^{a)}	≥93 °C [199 °F]	Coefficient de Partage n-octanol/eau	Non disponible
Point d'Éclair ^{a)}	≥50 °C [≥123 °F]	Température d'Auto-Inflammation ^{b)}	≥245 °C [≥473 °F]
Taux d'Évaporation	<1 (ButAc =1)	Température de Décomposition	Non disponible
Inflammabilité	Non inflammable	Viscosité @40 °C	<20.5 mm ² /s

a) La valeur du point d'ébullition est basés sur le propan-2-ol de 5%.

b) Valeur basée sur le 2-butoxyéthanol qui est le constituant avec la plus basse valeur.

Section 10 : Stabilité et Réactivité

Réactivité	Non disponible
Stabilité chimique	Stable sous les conditions de température et de pression normale
Conditions à éviter	Éviter les températures supérieures à 50 °C [122 °F], flammes nues et substances incompatibles.
Matériaux Incompatibles	Oxydants forts, acides forts
Polymérisation	Ne se produira pas
Produits de Décomposition	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

826

STATIC OFF™ VAPORISATEUR ANTISTATIQUE MOUSSANT**Section 11 : Données Toxicologiques****Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition**

Yeux	Faible toxicité
Peau	Peut provoquer une légère irritation de la peau.
Inhalation	Faible toxicité
Ingestion	Faible toxicité
Chronique	Non disponible

Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermique	CL50 inhalation
isobutane	Non disponible	Non disponible	>570 000 ppm 4 h Rat
propan-2-ol	3 600 mg/kg Rat	12 800 mg/kg Lapin	16 000 ppm 8 h Rat
2-butoxyéthanol	917 mg/kg Rat	220 mg/kg Lapin	450 ppm 4 h Rat
propane	Non disponible	Non disponible	>800 000 ppm 4 h Rat

Note : Les limites toxicologiques de la base de données RTECS² et d'ECHA furent consultées. Les fiches de données de sécurité des fournisseurs furent aussi consultées.

Suite de section sur la page suivante

826

STATIC OFF™ VAPORISATEUR ANTISTATIQUE MOUSSANT**Autre Effets Toxiques****Corrosion/irritation de la peau**

Le constituant 2-butoxyéthanol est un irritant cutané, mais il n'est pas présent en teneur suffisante pour dépasser le seuil de classification.

Lésions/irritation des yeux

Les constituants 2-butoxyéthanol et le propan-2-ol sont des irritants oculaires, mais ne sont pas présent en teneur suffisante pour dépasser le seuil de classification.

Sensibilisation respiratoire et de la peau (risque de réactions allergiques)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité (risque de cancer)

Aucun ingrédient n'est classifié ou répertorié comme carcinogène par le C.I.R.C, ACGIH, Calif. Prop 65, ou NTP.

Mutagénicité (risque d'effet génétique héréditaire)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Tératogénicité (risque pour la malformation des fœtus)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxique pour certains organes cibles – exposition unique

Le constituant propan-2-ol a des effets narcotiques, mais il n'est pas présent en teneur suffisante pour dépasser le seuil de classification.

Toxique pour certains organes cibles – exposition répétées

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger d'aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Section 12 : Données Écologiques

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicités de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (<http://echa.europa.eu>), et d'autres sources fiables.

Selon les données disponibles, le propan-2-ol ne remplit pas les critères de substances toxiques pour l'environnement avec des CL50 et CE50 >100 mg/L.

- Le propan-2-ol a un CL50 minimal 96 h de 9 640 mg/L pour Pimephales promelas (tête-de-boule) ; et un CE50 24 h de 5 102 mg/L pour Daphnia magna (Puce d'eau) et CE50 72 h de 2 000 mg/L pour Desmodemus subspicatus (algue verte).

Suite de section sur la page suivante

826**STATIC OFF™ VAPORISATEUR ANTISTATIQUE MOUSSANT**

- Le 2-butoxyéthanol a un CL50 minimal 96 h de 220 mg/L pour les poissons et Pimephales promelas (tête-de-boule) ; et un CE50 24 h de 1 815 mg/L pour Daphnia magna (Puce d'eau).

Écotoxicité Aiguë

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Écotoxicité Chronique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Biodégradation

Non disponible

Autres Effets

Contenu de Composé Organique Volatile (COV) réglementé selon les autorités Américaines (EPA) et Canadiennes (LCPE).

COV = 8% [82 g/L]

Section 13 : Données sur l'Élimination

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

826

STATIC OFF™ VAPORISATEUR ANTISTATIQUE MOUSSANT

Section 14 : Information Relatives au Transport

Voie Terrestre

Référez aux Règlements TMD (Règlementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses); **Réglementation des É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185)

Tailles de 1 L ou moins
Quantité Limitée



Voie Aérienne

Référez aux réglementations sur le transport des marchandises dangereuses de l'ICAO-IATA.

Tailles de 1 L ou moins
Quantité Limitée

Quantité Nette Maximale par
Emballage =
30 kg brut



À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT

Numéro UN : UN1950

Appellation Réglementaire :

AÉROSOLS, inflammables

Classe : 2.1

Groupe d'Emballage : Sans objet

Polluant Marin : Oui

Voie Maritime

Référez à la réglementation IMDG.

Tailles de 1 L ou moins
Quantité Limitée



À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT

Numéro UN : UN1950

Appellation Réglementaire :

AÉROSOLS, inflammables

Classe : 2.1

Groupe d'Emballage : Sans objet

Polluant Marin : Non

Note: L'expéditeur qui manutentionne, demande le transport, ou transporte des marchandises dangereuses doit être correctement formé et certifié.

826

STATIC OFF™ VAPORISATEUR ANTISTATIQUE MOUSSANT**Section 15 : Information sur la Réglementation****Canada****Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)**

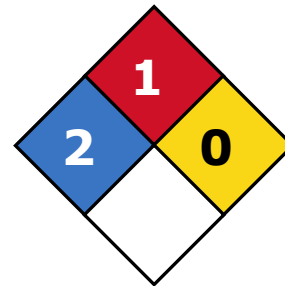
Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS et la LES.

Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

USA**Autres Classifications****Codes® HMIS**

SANTÉ :	*	2
INFLAMMABILITÉ :		1
RISQUE PHYSIQUE :		0
PROTECTION PERSONELLE :		

CODES 704 NFPA®

Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :

0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modérer) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

CAA (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient pas de substances répertoriées comme un polluant atmosphérique dangereux.

Suite de section sur la page suivante

826**STATIC OFF™ VAPORISATEUR ANTISTATIQUE MOUSSANT****EPCRA** (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit contient 3% de propan-2-ol (No. CAS 67-63-0) qui est assujetties aux exigences de déclaration de la section « 313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372 ».

TSCA (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

California Proposition 65 (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive, É.-U.).

Ce produit ne contient pas de substances connues comme étant répertoriées en Californie

Europe**RoHS** (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), ou de polybromobiphényles (PBDE), et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

Section 16 : Autres Informations**Préparé par le** Département des Affaires Réglementaires**Date de Révision** 28 février 2020**Annule et Remplace** 08 mai 2019**Changement Effectué** : Changement des numéros en téléphone en cas d'urgence.**Références**

1) ACGIH 2013 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2013).

2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®), MDL Information Systems, Inc.

Suite de section sur la page suivante

826**STATIC OFF™ VAPORISATEUR ANTISTATIQUE MOUSSANT****Abréviations**

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC)
CL50	Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Létal Mininal <i>Publiée</i> (en anglais = LCLo)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = TCLo)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Létal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
LEMT	Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
NTP	National Toxicology Program
PEL	Limite d'Exposition Admissible
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS)
VLE	Valeur limite d'exposition (TLV)

Questions Techniques Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à www.mgchemicals.com.

Courriel : support@mgchemicals.com

Téléphone : +1-905-331-1396

Adresses*Fabrication & Support*

1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario, Canada
L7L 5R6

Siège Social

9347-193rd Street
Surrey, British Columbia, Canada
V4N 4E7

Désistement

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources fiables, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.